Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE

SEAT
Syndicat d'Études
et d'Aménagement Touristique

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

Séance de l'assemblée Délibérante du 27 novembre 2019

Délibération n°40/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi vingt-et-un novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-sept novembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :
Jean-Pierre BUCHE
Bénédicte HEALY
Pascal BRUHAT
Claude DELETANG
Jean-François DEMERE

Titulaires excusés :
Danien SALLES
Gilles PETEL
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD
Roland BLANCHET

Pouvoir :
De Gérard BRANLARD à Colette HENRION

Suppléants excusés :
Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE
Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	5	0	1	5	6	6	0	0

Objet : Contribution porteurs de projet en espace test - année 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2/2019 du 13 février 2019 concernant la cotisation des porteurs de projet installés en espace test agricole pour l'année 2019 ;

Le Président explique que les montants de cotisation 2019 définis en début d'année doivent-être retravaillés en fonction des investissements effectivement réalisés. Il précise qu'il avait été convenu de demander une

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE

cotisation de 1 242€ pour une première année de test, 1 863€ pour une deuxième année de test et 2 484€ pour une troisième année de test.
Il est proposé de considérer que Manon, installée en espace test au printemps 2018, réalise sa 1ière année et non sa deuxième année, compte-tenu des conditions d'exploitation très précaire offerte par le SEAT 2017.

Le Président présente les investissements réalisés et la méthode de calcul qui prend en compte la période d'utilisation du matériel en fonction de sa date d'acquisition ou de la date d'arrivée du porteur de projet.
En annexe, la méthode de calcul pour une année pleine.

Contribution 2019 (fonction de la date de mise à disposition des outils)

			Entrée 1er avril		Entrée 1er janvier
	date de MAD	nbre mois utilisation	Guillaume	nbre mois utilisation	Manon
2 TUNNELs RICHEL 6,2 *20m + 2 TUNNELs CHIPIER 5 *20m	mai	7	268,30	7	268,30
IRRIGATION	mai	7	253,71	7	253,71
POMPAGE	2018	9	152,79	12	203,72
GROUPE ELEC	2018 jusque fin juin	3	42,86	6	85,71
CONTAINER PERSO	mai	8	366,27	12	549,40
CONTAINER TECHNIQUE FORAGE	2018	9	131,79	12	175,71
STOCKAGE FROID	juillet	6	124,80	6	124,80
MOTOCULTEUR	sept	4	180,63	4	180,63
	total		1521		1842
	3ème année	100%	1 521,15 €		1 842,00 €
	2ème année	75%	1 140,86 €		1 381,50 €
	1ere année	50%	**760,57 €**		**921,00 €**

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE

- **D'approuver** la méthode de calcul des cotisations ;
- **De demander** une contribution à Manon comme si elle était en première année de test, pour un montant de 921 € pour l'année 2019 ;
- **De demander** à Guillaume une contribution de 760,57€ pour cette première année de test ;
- **De donner** mandat au Président pour signer tous les documents liés aux présentes décisions ;
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

BILLOM COMMUNAUTES
S.E.A.T.
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE

ANNEXES

PROPOSITION DE CALCUL DE CONTRIBUTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE MATERIEL SUR LE LIEU TEST DE L'ECOPOLE

CALCUL BASE SUR LE PRINCIPE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE

MàJ 04/03/2019

	dans le cas de 2 testeurs	Valeur d'achat TTC hors subvention	Durée (mois)	Amortissement	
1	4 Tunnels	9 199,00 €	120	76,66 €	
2 TUNNELs RICHEL 6,2 *20m + 2 TUNNELs CHIPIER 5 *20m				76,66 €	total mensuel
				919,90 €	total annuel
				38,33 €	mensuel /testeur
				459,95 €	total annuel/testeur
2	Distribution Equipement de 4 serres de 5 à 6.2 m x 20 m Aspersion, 12 zones de 10 x 20 m	6 089,00 €	84	72,49 €	
IRRIGATION				72,49 €	total mensuel
				869,86 €	total annuel
				36,24 €	mensuel /testeur
				434,93 €	total annuel/testeur
3	Pompe+ 1er reseau primaire	4 278,22 €	84	50,93 €	
POMPAGE				50,93 €	total mensuel
				611,17 €	total annuel
				16,98 €	mensuel /testeur
				203,72 €	total annuel/testeur
4	générateur triphase	**2 400,00 €**	84	28,57 €	
GROUPE ELEC				28,57 €	total mensuel
				342,86 €	total annuel
				14,29 €	mensuel /testeur

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE

5	Container maritime à usage personnel	2 796,00 €	60	91,57 €	
CONTAINER PERSO	cadenas	202,00 €		91,57 €	total mensuel
	Container maritime à usage personnel	2 310,00 €		1 098,80 €	total annuel
				45,78 €	mensuel /testeur
	cadenas	186,00 €		549,40 €	total annuel/testeur

6	Container maritime forage + cadenas	3 690,00 €	84	43,93 €	
CONTAINER TECHNIQUE FORAGE				43,93 €	total mensuel
				527,14 €	total annuel
				14,64 €	mensuel /testeur
				175,71 €	total annuel/testeur

7	Container CAVE "stockage frais"	2 310,00 €	60	41,60 €	
STOCKAGE FROID	cadenas	186,00 €		41,60 €	total mensuel
				499,20 €	total annuel
				20,80 €	mensuel /testeur
				249,60 €	total annuel/testeur

8	STAUB RANCHER/ Junior + remaorque	5 418,98 €	60	90,32 €	
MOTOCULTEUR				90,32 €	total mensuel
				1 083,80 €	total annuel
				45,16 €	mensuel /testeur
				541,90 €	total annuel/testeur

LOTS	SCENARIOS DE CONTRIBUTION 100%/an
1+2+3+5+6+7+8	2 615,22 €

	1ère année 50%	2ème année 75%	3ème année 100%
par an	1 307,61 €	1 961,41 €	2 615,22 €
par mois	108,97 €	163,45 €	217,93 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le
ID : 063-256303520-20191127-DELIB40-DE